



Fiche de poste

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle à temps complet

Agent de développement local H/F

Contexte

Le PETR Causses et Cévennes couvre un territoire montagneux, rural et peu dense (18 hab./km²). Il regroupe deux Communautés de communes (36 communes) de l'extrême ouest du département du Gard : le Pays Viganais et Causses Aigoual Cévennes - Terres Solidaires.

Forts d'identités locales et de valeurs singulières, les Causses et Cévennes regorgent d'aménités exceptionnelles telles que leur cadre de vie, leur biodiversité, leurs paysages et leurs patrimoines internationalement reconnus (Patrimoine mondial UNESCO, Grand site de France, Réserve Internationale de Ciel Etoilé, Forêt d'exception, Parc national des Cévennes...), leur agriculture de qualité avec de nombreuses productions AOC et AOP et leur dynamisme culturel, sportif et associatif indéniable. La relation nature-culture y est évidente et, avec des potentiels multiples, de nombreux acteurs engagés et pléthore d'événements renommés, le territoire est objectivement attractif. Tout y semble possible.

Dans ce bouillonnement, l'échelle PETR semble être particulièrement pertinente pour animer une dynamique de transition écologique et sociale tenant compte des singularités du territoire et s'appuyant sur le « faire ensemble » avec une approche systémique et intégratrice. Ainsi, en Causses et Cévennes, l'élaboration du SCoT, l'accompagnement proposé aux communes dans le cadre de l'animation des dispositifs contractuels ainsi que les missions thématiques conduites (Transition écologique, Avenir Montagne, Mobilités, Charte Forestière) confèrent au PETR un rôle moteur et une responsabilité de mise en cohérence des initiatives locales de transition. Pour ce faire, le PETR Causses et Cévennes s'appuie sur des équipes d'élus et d'agents soudées autour d'un solide système de valeurs humanistes et d'un attachement sensible aux Causses et Cévennes et à leur identité. Le respect de l'autre, la bienveillance, l'écoute active mais aussi l'engagement, l'esprit d'ouverture, la soif d'apprendre et le goût de l'innovation en sont des piliers. Les élus et agents du PETR sont donc très ouverts à l'expérimentation et à de nouvelles modalités d'action. Enfin, l'équipe technique est actuellement constituée d'un coordinateur et de chargé(e)s de mission aux profils très complémentaires (ingénieur, géographes, paysagiste-urbaniste, développement touristique et culturel) et aux parcours diversifiés.

Sur son périmètre augmenté de celui de la communauté de communes du Piémont Cévenol, le PETR Causses et Cévennes pilote plusieurs dispositifs contractuels avec l'Etat et la Région (Contrat de Relance et de Transition Ecologique, Contrat Territorial Occitanie, Approche Territoriale Intégrée (ATI) dans le cadre du Programme Régional Occitanie FEDER-FSE+ 2021-2027). Il fournit aussi un appui en ingénierie aux les collectivités et établissements publics locaux (communes, communautés de communes, syndicats...) dans le montage, notamment financier, de leurs projets.

Par ailleurs, le PETR Causses et Cévennes élabore un schéma de mobilités et s'investit particulièrement dans le programme Avenir Montagne qui vise à apporter un appui opérationnel à une soixantaine de territoires de montagne faiblement dotés en ingénierie et souhaitant repenser leur stratégie de

développement touristique. Il fait partie des neuf territoires pilotes du programme et est accompagné depuis 2022 par la Fabrique des Transitions. Dans ce cadre, et en tentant d'embarquer le plus largement possible acteurs et habitants, le PETR anime l'élaboration d'un « projet-pilote » visant à aller à la rencontre des initiatives de transition et des savoir-faire locaux pour les faire connaître, les mettre en valeur et les fédérer. Souhaité itinérant, intergénérationnel et festif avec une dimension pédagogique, il s'articule autour du thème de la mobilité et croise les champs de la culture, du rapport à la nature et des activités de pleine nature.

Ainsi, le PETR Causses et Cévennes souhaite recruter un(e) agent de développement local afin de soutenir opérationnellement son ambition en matière de transitions et de renforcer son offre de service en optimisant l'accompagnement des collectivités de son territoire dans un contexte global toujours plus contraint. Il/elle anime l'ensemble des contrats et est l'interlocuteur unique des collectivités du territoire pour l'accompagnement de leurs projets, notamment leurs recherches de financements. Enfin, l'agent de développement local assure un suivi particulier des projets structurants du territoire en matière de mobilités (PEM du Vigan, Voie Verte Sumène / Le Vigan, Escapades à Vélo, ...) et un appui à la cheffe de projet Avenir Montagne sur le « projet-pilote ».

Description de la mission

Sous l'autorité de la Présidente et du coordinateur du PETR, l'agent de développement local a un rôle d'animation territoriale. Il/Elle est responsable du pilotage, de la mise en œuvre et, le cas échéant, de l'élaboration des différents dispositifs contractuels portés par le PETR Causses et Cévennes. Il/elle est aussi garant du lien avec les dispositifs dans lesquels le PETR est impliqué à d'autres échelles, notamment le GAL. Par ailleurs, il/elle accompagne les collectivités et établissements publics locaux dans leurs recherches de financements.

Pilotage et mise en œuvre des politiques de contractualisation sur le territoire du PETR Causses et Cévennes et de la communauté de communes du Piémont Cévenol :

- **Contrat de Relance et de Transition écologique** : suivi, évolution et évaluation du contrat, soutien technique aux projets, organisation et animation des comités techniques et de pilotage, préparation et suivi de la maquette financière, contacts et liens avec les services de la sous-préfecture ;

- **Contrat Territorial Occitanie** : suivi, évolution et évaluation du contrat, soutien technique aux projets, appui aux candidatures Bourgs Centres Occitanie, organisation et animation des comités techniques et de pilotage, préparation et suivi de la maquette financière, contacts et liens avec les services de la Région ;

- **ATI Priorité 5 – Programme Régional Occitanie FEDER – FSE+** : suivi, évolution et évaluation du dispositif, soutien technique aux projets, pré-instruction des projets, organisation et animation des comités techniques et de pilotage (gouvernance identique au Contrat Territorial Occitanie), préparation et suivi de la maquette financière, contacts et liens avec les services de la Région ;

- **LEADER** : contacts et liens avec les services du GAL ;

- **Conseils et animation** : rencontres avec les communes, communautés de communes et syndicats (élus et services) et le conseil de développement du PETR ;

- **Ingénierie financière** : recherche de financements, veille sur les appels à projets et à manifestation d'intérêt, appui à la constitution des dossiers de demande de subvention, appui à l'élaboration de stratégies de programmation, conseils ;

▪ **Suivi administratif des projets** : actualisation régulière des outils de suivi des projets du territoire (tableurs excel, base de données avec interface cartographique), liens avec les financeurs et les porteurs de projets.

▪ Dans le cadre de cet élément de mission, l'agent de développement local assurera une permanence une journée par semaine dans les locaux de la communauté de communes du Piémont Cévenol à Quissac.

Participation à l'animation territoriale sur le territoire du PETR Causses et Cévennes :

▪ **Animation territoriale** : participation et appui à la mise en œuvre du projet de territoire du PETR et de la concertation territoriale, liens avec le Conseil de développement.

▪ **Communication** : participation à la rédaction du rapport d'activité, publications des actualités de la mission sur les réseaux sociaux et les outils de communication du PETR.

Appui aux projets structurants du PETR Causses et Cévennes :

▪ **Projets structurants en matière de mobilités** : en lien avec la chargée de mission Transition écologique qui pilote l'élaboration du schéma de mobilités, l'agent de développement local assure un suivi particulier des projets structurants du territoire en matière de mobilités (Pôle d'échanges multimodal du Vigan, Voie Verte Sumène / Le Vigan, Escapades à Vélo, ...) et l'appuie dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'actions.

▪ **« Projet-pilote » Avenir Montagne** : l'agent de développement local appuie la cheffe de projet Avenir Montagne dans ses actions de pilotage et d'animation liées au « projet-pilote » construit dans le cadre du programme Avenir Montagne selon une méthode proposée par la Fabrique des Transitions.

Profil du candidat

- Bac +5 dans le domaine des transitions écologiques et sociales, du développement local, de l'aménagement du territoire, des sciences politiques ou des politiques européennes.
- Expérience souhaitée sur un stage de longue durée ou sur un poste similaire.
- Connaissance de l'environnement des collectivités territoriales, des politiques publiques et des règles et procédures en matière d'aides publiques.
- Capacité de travail en partenariat et en réseau, autonomie, dynamisme, grande rigueur, sens de l'organisation, capacité de dialogue. Capacités d'analyse, de synthèse et rédactionnelles.
- Des savoir-faire en matière d'intelligence collective et facilitation et l'envie de les partager seront un atout. La connaissance des enjeux des territoires ruraux et montagneux et des compétences en ingénierie financière, en ingénierie de projets et en animation territoriale seront aussi appréciées.
- Maîtrise des outils informatiques et bureautiques en lien avec la mission.

Accompagnement proposé

L'agent de développement local sera accompagné(e) dans sa prise de poste et dans son intégration par toute l'équipe du PETR Causses et Cévennes et particulièrement par les agents et les élus référents sur les thématiques travaillées.

Dynamique et bienveillante, l'équipe de projet travaille de manière étroite et partenariale avec les élus/services des communes/communautés de communes membres et ses partenaires. L'agent de développement local sera présenté(e) à l'ensemble des interlocuteurs, accompagné(e) et intégré(e) aux différentes réunions et instances autant que nécessaire.

Le PETR pourra mettre le candidat en relation avec les communes pour l'accompagner dans ses recherches de logement.

Informations pratiques

- Cadre d'emploi des attachés territoriaux
- Recrutement sur voie statutaire ou contractuelle. Cet emploi sera créé en vertu du Code Général de la Fonction Publique, article L.332-8, 1^{er} alinéa, si la nature des fonctions ou les besoins du service le justifient,
- Temps complet à 35h semaine,
- La rémunération s'effectuera sur le cadre d'emploi des attachés territoriaux, selon niveau de diplôme et d'expérience.
- Lieu de travail : Maison de l'intercommunalité, 3 avenue Sergent Triaire, 30120 Le Vigan et un jour par semaine, 13 bis Rue du Dr Rocheblave, 30260 Quissac
- Permis B indispensable et véhicule personnel : déplacements fréquents à prévoir et réunions occasionnelles en soirée

Candidature (CV et lettre de motivation) à envoyer :

- Par courrier à l'attention de Mme la Présidente du PETR Causses & Cévennes, Maison de l'Intercommunalité, 3 avenue du Sergent Triaire, 30120 Le Vigan

- OU par mail avec accusé de réception à l'adresse petrcaussesetcevennes@gmail.com

Date limite de dépôt des candidatures : 31/01/2024

Date prévisionnelle du jury de recrutement : février 2024

Poste à pourvoir en mars 2024

Renseignements : Matthieu EYBALIN, coordinateur du PETR, 06 75 63 42 01